

Ville de Vénissieux

Appel à projets culture 2023

Dans sa volonté de soutenir la création artistique et les actions de médiations culturelles innovantes auprès des Vénissiens, la Ville de Vénissieux lance un appel à projets culture pour l'année 2023 afin de développer des projets artistiques favorisant l'accès le plus large à l'offre et à la pratique artistique et culturelle.

Délibération n°6 du conseil municipal du 5 décembre 2022

Préambule

La Ville de Vénissieux fait de l'accès à la culture pour tous l'un des piliers de son action municipale. Sa politique valorise la culture comme un élément moteur de l'émancipation des habitants et de l'attractivité du territoire. Elle s'appuie sur plusieurs équipements culturels municipaux (Théâtre, Bizarre ! scène hip-hop, cinéma Gérard Philipe, école de musique Jean Wiener, centre d'art Madeleine Lambert, ateliers Henri Matisse - pratiques artistiques amateurs, Médiathèque Lucie Aubrac et bibliothèques de quartier), mais également sur des associations et partenaires du territoire. Elle veille à garantir des propositions artistiques professionnelles et à soutenir la création. Dans le cadre de sa politique, elle poursuit également le travail de médiation culturelle en favorisant la mixité culturelle, sociale et intergénérationnelle des publics, avec une attention particulière portée à l'enfance, la jeunesse, les seniors, et plus globalement les publics les plus éloignés des pratiques culturelles.

La politique culturelle de la ville de Vénissieux s'exprime à travers de nombreux événements phares :

- des festivals : Les fêtes escales (festival de musique intergénérationnel mettant en avant différentes esthétiques), Essenti'elles (organisé dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes), Les musiciennes (rencontres musicales autour d'une thématique),
- des résidences d'artistes au centre d'art Madeleine Lambert et à La Machinerie (Théâtre / Bizarre !),
- des événements transversaux s'adressant à des publics spécifiques : Enfant phare (petite enfance), Semaine des droits de l'enfant et Journée nationale de la laïcité (enfance et jeunesse), Semaine bleue (événement national dédié aux seniors),
- projet culturel d'envergure à venir : La maison des mémoires (projet d'un musée dédié à l'histoire locale),
- des événements portés par des associations et soutenus par la ville de Vénissieux : Vénissieux en rire, Le Jour du Livre, résidence d'auteur.

Objectifs de l'appel à projet

Cet appel à projets a pour objectif de développer un projet artistique construit avec les habitants sur le territoire de Vénissieux afin de favoriser les échanges, les actions de sensibilisation et de découverte aux pratiques artistiques, et l'appropriation de savoirs et de connaissances culturelles. Il s'adresse aux professionnels de la culture et aux individus et groupes de personnes ayant une pratique artistique et culturelle amateur.

Cet appel à projets couvre l'ensemble des secteurs artistiques et culturels, et toutes les dimensions de la culture.

Sont ainsi concernés les champs du spectacle vivant, du patrimoine, de la culture scientifique et technique, des arts plastiques, du cinéma, de l'audiovisuel, du livre et de la lecture, et des pratiques numériques.

Principes d'actions

- Proposer des actions s'adressant aux habitants de Vénissieux (hors temps scolaire) et se déroulant sur le territoire de la commune
- Construire un projet artistique mettant en œuvre une participation active et large des publics sur une durée significative (de 15 jours à plusieurs mois) en les associant au processus de création
- Favoriser les pratiques artistiques et culturelles
- Favoriser les actions valorisant le territoire et créant de la proximité entre les habitants et leur cadre de vie
- Favoriser les actions s'inscrivant dans une démarche d'innovation et dans la complémentarité avec les autres événements / thématiques culturels existants sur le territoire (cf. préambule)
- Viser la diversité des publics en encourageant l'égalité entre les femmes et les hommes, la mixité culturelle, sociale et intergénérationnelle

- Possibilité de proposer un projet en partenariat avec un équipement culturel ou une structure socio-culturelle locale
- Intégrer une valorisation publique : traces, restitution, spectacle, rencontre, exposition, notamment sous format numérique.

Le ou les projets sélectionnés feront l'objet d'un soutien financier, d'un accompagnement de suivi du projet, d'un appui technique et d'une valorisation en communication par la ville de Vénissieux.

Destinataires

- Associations culturelles, compagnies, collectifs d'artistes professionnels, acteurs de la culture et du patrimoine, dont le siège social est situé à Vénissieux ou sur la Métropole de Lyon,
- Tout individu ou groupe de personnes (groupe, collectif, compagnie, ensemble musical ou vocal...) ayant une pratique artistique et culturelle amateur constitué en association, ou étant capable de trouver une association porteuse du projet. L'association est la structure juridique qui pourra percevoir la subvention.

Conditions d'éligibilité des structures et de sélection des projets

- Siège social ou domiciliation sur le territoire de Vénissieux ou de la Métropole de Lyon,
- Les parcours sont gratuits pour les personnes concernées par les projets (ateliers, interventions, billetterie, transports...),
- L'objet doit contribuer à l'intérêt général et à l'intérêt local vénissien.

Les projets sont choisis en fonction des critères de sélection suivants :

- Qualité et pertinence de la démarche artistique et culturelle et son caractère novateur,
- Qualité des actions de médiation et de la valorisation publique,
- Qualité de la participation des personnes et de la rencontre entre les différents publics,
- Capacité à identifier et mobiliser les publics sur le territoire,
- La résonance du projet par rapport au territoire,
- La faisabilité du projet,
- Les projets durant le temps scolaire ne sont pas éligibles.

Modalités d'attribution

La subvention est versée directement à la structure candidate.

Une structure candidate ne peut proposer qu'un seul projet.

L'enveloppe budgétaire pour l'appel à projets est de 14 400 €. En fonction de l'intérêt des réponses, le jury pourra faire le choix de financer un ou plusieurs projets.

Pour l'ensemble des projets, l'aide financière de la ville de Vénissieux n'excédera pas 14 400 € et ne pourra représenter plus de 80 % du budget total du projet.

Ne sont pas éligibles les demandes d'aide au fonctionnement courant de la structure.

Comité de sélection

Le comité de sélection sera composé d'un ou de plusieurs élus de la ville de Vénissieux, de professionnels de la culture et d'acteurs locaux.

Calendrier

Lancement de l'appel à projet : 2 février 2023

Clôture des candidatures: 12 mars 2023 à minuit

Instruction par les services concernés : 13 mars – 23 avril 2023

Délibération du comité de sélection et validation du projet retenu : fin avril - début mai 2023

Délibération du conseil municipal pour attribution de la subvention au lauréat : 20 juin 2023

Mise en œuvre du projet : saison 2023-2024

Dossier de candidature

La candidature à cet appel à projets doit être composée des éléments suivants :

- le dossier de candidature et la fiche d'identification du projet dûment remplis
- le descriptif du projet : objectifs artistiques et culturels, description du public visé et des propositions d'actions mises en œuvre, calendrier sur la saison, besoins techniques
- le budget prévisionnel détaillé du projet

Les dossiers sont à faire parvenir par mail à : secretariatdac@ville-venissieux.fr

Attention : tout dossier incomplet ou envoyé en dehors des délais ne sera pas étudié.

Contact et renseignements auprès de Laure Piaton, Directrice des Affaires culturelles

Secrétariat : 04 72 21 44 98